

COMMUNE DE CARCES



COMPTE RENDU DE SEANCE

**Extrait du registre des Délibérations
SEANCE DU 26 JUI 2018**

MEMBRES EN EXERCICE

| En exercice | Présents ou Représentés | Votants |
|-------------|-------------------------|---------|
| 23 | 19 | 19 |

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE VINGT SIX DU MOIS DE JUI 2018 à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick GENRE, Maire de Carcès.

Date de la convocation : **20 JUI 2018**

PRESENTS : Patrick GENRE – Jean BINDER - Jean-Marc ZUCCARI – Nadine EINAUDI - Sabrina MARTEL – Robert BORDERY – Joelle DONADU - Isabelle MARTINEZ – Laurent ROMANI – Annick TAILLEU - Laurence CURTY – Monique DI RUSSO – Jean-Louis ALENA - Maurice IMBALZANO

PROCURATIONS :

Mr Jean-François ROUX a donné procuration à Mr Laurent ROMANI
Mme Louisa ABOUD a donné procuration à Mme Annick TAILLEU
Mme Bérengère ROBERT a donné procuration à Mr Jean-Marc ZUCCARI
Mr Fernand BECKAND a donné procuration à Mr Robert BORDERY

ABSENTS EXCUSES

Patrick THIERRY - Roger MONDANI - Roxane RIQUIER - Philippe BARRA - Florence CAMAIL

Madame Sabrina MARTEL a été désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2018-34 : SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS : ADHESION DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'ACCEPTER l'adhésion au sein du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers de la commune de CHATEAUDOUBLE en qualité de collectivité membre du syndicat conformément à ses statuts.

D'AUTORISER monsieur le Maire à signer tout document ou acte nécessaires à l'application de cette délibération

DELIBERATION N° 2018-35 : ADHESION DES COMMUNES DE FAYENCE ET MONTAUROUX AU SYMIELECVAR

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'ACCEPTER l'adhésion au SYMIELECVAR des communes de FAYENCE et MONTAUROUX à la compétence n° 7 (Infrastructure de recharge des véhicules électriques)

D'AUTORISER monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir pour mettre en œuvre cette décision

DELIBERATION N° 2018-36 : DENOMINATION DES SALLES DE L'OUSTAOU PER TOUTI

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

DE DENOMMER les quatre salles de la salle polyvalente OUSTAOU PER TOUTI comme précisé ci-dessus :

Salle FREDERIC MISTRAL

Salle JEAN GIONO

Salle MARCEL PAGNOL

Salle MARIE MAURON

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte et document nécessaire l'application de cette décision

DELIBERATION N° 2018-37 : FOURRIERE AUTOMOBILE – CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'AUTORISER le principe de délégation du service public fourrière automobile,

D'APPROUVER le projet de convention de délégation de service public fourrière automobile,

DE CHOISIR la SARL BC AUTO en qualité de délégataire de la fourrière automobile municipale pour une durée de quatre ans,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le projet de convention et tout document nécessaire à son application,

DELIBERATION N° 2018-38 : REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'ABROGER les délibérations municipales du 18 février 2009, n°2015/11/065 du 24 novembre 2015 et n°2016/05/031 du 24 mai 2016,

D'APPROUVER les tarifs annexés à la présente délibération et d'arrondir le montant ainsi facturé à l'euro le plus proche conformément à l'article L2322-4 du code Général de la Propriété des Personnes Publiques à compter du 1^{er} septembre 2018,

DELIBERATION N° 2018-39 : PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DES TRANSPORTS SCOLAIRES A COMPTER DE LA RENTREE 2018-2019

L'assemblée après en avoir délibéré, à la **MAJORITE**, décide :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1 (I. MARTINEZ)

DE FIXER la participation annuelle communale aux frais d'abonnement des transports scolaires pour les élèves des collèges et lycées uniquement quel que soit l'abonnement, régional ou intercommunal, à **30 €** par élève demi-pensionnaire et à **20 €** par élève interne à compter de la rentrée 2018-2019,

DE DIRE que la participation financière de la commune n'est pas applicable aux abonnements définis par la Région pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 700 €.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document et acte nécessaires à l'application de ces décisions.

DELIBERATION N° 2018-40 : CONVENTION DE PARTENARIAT PROGRAMME LIRE ET FAIRE LIRE 2018-2019

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'APPROUVER le projet de convention de partenariat 2018-2019 relative au programme lire et faire lire entre la Ligue d'Enseignement – FOL83, l'école du Petit Bois, l'école Joliot Curie et la commune

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents nécessaires à son application.

DELIBERATION N° 2018-41 : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, décide :

D'APPROUVER l'organisation d'un accueil extrascolaire (ALSH) le mercredi matin pour les enfants de -6ans scolarisés en classe de maternelle à compter de septembre 2018,

D'APPROUVER le règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires modifié afin de tenir compte de l'accueil du mercredi matin,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions utiles à la mise en œuvre de ce règlement

DELIBERATION N° 2018-42 : RENOUVELLEMENT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2018-2021

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, décide :

D'APPROUVER le dossier de renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2018-2021

D'AUTORISER monsieur le Maire à signer le dit Contrat Enfance Jeunesse proposé par la CAF du Var et tous documents afférents.

DELIBERATION N° 2018-43 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE : TRANSFORMATION DE POSTES

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, décide :

DE MODIFIER le tableau des effectifs de la Commune dans les conditions définies ci-dessous.

-1 poste d'adjoint administratif principal 2°classe en 1 poste d'adjoint administratif principal 1°classe

-1 poste de technicien principal 2°classe en 1 poste de technicien principal 1°classe

DELIBERATION N° 2018-44 : ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN POUR L'ELARGISSEMENT DU CHEMIN DE LA GARDE

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, décide :

D'APPROUVER l'acquisition par la commune à l'euro symbolique (non recouvrable) d'une bande de terrain d'une surface d'environ 55 m², située sur la parcelle cadastrée D n° 156 appartenant à Madame AUSSET Anne-Marie.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition ainsi que tout acte et document y afférent

DELIBERATION N° 2018-45 : DESTINATION DES COUPES DE BOIS EFFECTUEES PAR L'ONF EXERCICE 2019

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, décide :

D'APPROUVER l'état d'assiette des coupes de l'année 2019,

DE DEMANDER à l'ONF de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées,

D'AUTORISER Monsieur le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente,

DE PRECISER que les ventes de coupes de bois en accord avec l'aménagement prévu au contrat pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois.

DELIBERATION N° 2018-46 : RAPPORT PUBLIC ANNUEL EXERCICE 2017 – PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE

L'assemblée après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public eau potable

DIT que ce rapport sera mis à disposition du public qui en sera avisé par voie d'affichage apposée aux lieux habituels

DELIBERATION N° 2018-47 : RAPPORT PUBLIC ANNUEL EXERCICE 2017 – PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT

L'assemblée après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public assainissement

DIT que ce rapport sera mis à disposition du public qui en sera avisé par voie d'affichage apposée aux lieux habituels

DELIBERATION N° 2018-48 : DECISIONS DU MAIRE PRISES ENTRE LE 18/05/2018 ET LE 04/06/2018
DECISION DU MAIRE n° 2018-32 du 18 mai 2018 : CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DECISION DU MAIRE n° 2018-33 du 23 mai 2018 : CESSIION D'UN CAVEAU 4 PLACES

DECISION DU MAIRE n° 2018-34 du 23 mai 2018 : CONVENTION DE CESSIION DU DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE AVEC LE GROUPE « LE BAL DECALE »

DECISION DU MAIRE n° 2018-34(bis) du 25 mai 2018 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR : PROTECTION DES FORAGES DE TASSEAU

DECISION DU MAIRE n° 2018-35 du 25 mai 2018 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU : PROTECTION DES FORAGES DE TASSEAU

DECISION DU MAIRE n° 2018-36 du 2018 : MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF AU DOUBLEMENT DU FORAGE DE PIEFAMA POUR LA SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE CARCES

Pour copie conforme,
Le Maire

Patrick GENRE

